



## Amplifions la mobilisation !!!

Suite à l'importante mobilisation des 9 et 10 mars, la CGT appelle d'ores et déjà à donner des suites dès le 17 mars en perspective des mobilisations prévues le 22 mars et le 31 mars.

La FNTÉ CGT vous propose de :

- 1) poursuivre les débats pour faire grandir la mobilisation sous toutes les formes y compris dans les entreprises,
- 2) s'inscrire dans toutes initiatives et actions au niveau des territoires (UD et UL), tant le 17 mars que les autres jours. Nous ne pouvons pas laisser la jeunesse seule et avons toutes les raisons en tant que parents, salariés et retraités d'être présent et dans l'action. Nous sommes tous concernés !!

Si la loi « EL KHOMRI » venait à être votée et appliquée, cela aurait des incidences directes sur les sociétés nationales de notre champ fédéral mais également sur le statut des ouvriers de l'État qui serait très rapidement remis en cause tout comme celui des fonctionnaires. Pour rappel, la feuille de route de la nouvelle ministre de la fonction publique est de travailler au statut de demain pour les fonctionnaires. **On peut dès lors craindre le pire et ce serait dans la lignée du projet de la loi travail.**

De plus, de nombreux acquis qui reposent sur le code du travail (congés, suivi médical, conditions de travail, apprentissage, durée du temps de travail...) seraient aussi remis en cause.

Ne tombons pas dans le piège tendu ce week-end par le chef de l'État et son premier ministre, qui essayent de proposer des amendements à la marge pouvant gagner l'adhésion de certaines OS réformistes.

### Exigeons le retrait du projet de loi « EL KHOMRI »

Ne tombons pas non plus dans le piège tendu par la fonction publique qui dit vouloir proposer le dégel du point d'indice. Si revalorisation il devait y avoir, elle serait en dessous de 1%. Cette annonce n'ayant pas eu l'aval de VALLS, cela reste pour l'instant très virtuel.

**Malgré tout, si le gouvernement dégelait le point d'indice, ce serait une première victoire. A nous ensuite de créer les conditions pour que cette augmentation réponde aux besoins des salariés, que les bordereaux trimestriels soient rétablis au même niveau tout comme les pensions et que de réelles NAO aient lieu dans le même temps.**

**Nous devons être réactif et répondre massivement à chaque coup porté par le chef de l'État, et ses amis du patronat.**

Montreuil, le 14 mars 2016

**Fédération  
nationale  
des travailleurs  
de l'État**

263 rue de Paris  
Case 541  
93515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 55 82 89 00  
Fax 01 55 82 89 01  
Mail : trav-etat@cgt.fr

